

Communiqué de presse commun FMH et pharmaSuisse

La FMH et pharmaSuisse lancent conjointement un certificat national COVID 19

Pour les prochaines étapes d'ouverture dans le cadre des mesures COVID, la société, la culture, l'économie et le tourisme sont tributaires de la mise à disposition rapide de certificats COVID nationaux standardisés, numériques. pharmaSuisse et la FMH ont donc maintenant décidé conjointement de poursuivre de manière proactive et indépendante leur solution de certificat. L'avantage est qu'elle peut être intégrée aux solutions logicielles existantes que les centres de vaccination, les hôpitaux, les cabinets médicaux et les pharmacies utilisent déjà. Il peut donc être mis en œuvre rapidement et est infalsifiable.

Le mercredi 28 avril 2021, le Conseil fédéral a proposé, dans le cadre d'une consultation en cours, que seules les personnes vaccinées, testées négativement et rétablies puissent participer à des manifestations. Il en va de même pour les voyages à l'étranger. Les certificats COVID jouent donc un rôle important dans ce contexte.

Certificat commun des prestataires de soins impliqués

Les attestations de vaccination et de test actuelles ne sont pas unitaires et ne sont pas infalsifiables. Il n'est guère possible de vérifier l'exactitude des informations. La FMH et pharmaSuisse ont proposé à l'OFSP une solution globale pour la délivrance des certificats COVID. Cette solution est sûre, adaptée à un usage quotidien et peut être mise en œuvre rapidement car elle est basée sur des solutions logicielles existantes que les centres de vaccination, les hôpitaux, les cabinets médicaux et les pharmacies utilisent déjà. Elle pourrait donc être mise en œuvre dans un délai d'environ un mois.

Les certificats de la confédération devraient être disponibles au plus tôt à partir de la fin du mois de juin. L'ordonnance sur les grands événements entre toutefois en vigueur dès le 27 mai 2021. D'ici là au plus tard, le public aura besoin de certificats nationaux. PharmaSuisse et la FMH ont donc décidé de poursuivre ensemble, de manière proactive et indépendante, leur collaboration et d'offrir une solution de certificat.

Avantages de la solution pour les prestataires de soins concernés

Les cabinets médicaux, les pharmacies, les hôpitaux et les centres de vaccination sont les points de contact principaux pour les vaccinations COVID, les tests et à l'avenir également pour les certificats COVID. Il est évident et approprié que les prestataires de soins qui testent, vaccinent et délivrent des attestations de vaccination délivrent également des certificats COVID. La solution des prestataires de soins privilégie les processus administratifs simples et bien établis, elle est infalsifiable et peut être mise en œuvre rapidement. Si les certificats de la confédération sont disponibles comme prévu à la fin du mois de juin, les vaccinations de centaines de milliers de personnes inscrites manuellement dans le carnet de vaccination devraient alors être rapidement converties en certificat international COVID, ce qui engendrerait une charge administrative massive et des retards.

Sur le plan technique, il est assuré que la solution FMH-PharmaSuisse peut répondre rapidement aux exigences de l'OMS et de l'UE. L'UE stipule que plusieurs prestataires par pays peuvent délivrer des certificats de vaccination.

Il faut également s'attendre à cela en Suisse. Enfin, la solution de FMH et PharmaSuisse présente l'avantage d'être peu coûteuse, car il n'est pas nécessaire de construire une nouvelle infrastructure ni de développer de nouvelles applications logicielles et donc aucune formation n'est requise pour son utilisation. Pour cette raison, les sociétés des prestataires de soins ont décidé de supporter elles-mêmes le financement de base pour l'année en cours.

Informations :

FMH

Charlotte Schweizer, responsable de la communication

Tél. 031 / 359 11 50, e-mail : kommunikation@fmh.ch

pharmaSuisse :

Stefan Wild, membre du comité

Tél. 079 / 467 15 80, e-mail : communication@pharmasuisse.org

À propos de la FMH

Association professionnelle du corps médical suisse, la FMH représente plus de 42'000 membres et fédère environ 90 organisations médicales. Elle s'engage entre autres pour que tous les patients de notre pays puissent avoir accès à une médecine de qualité élevée et financièrement supportable.

www.fmh.ch

À propos de pharmaSuisse

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faîtière des pharmaciens. Elle compte actuellement plus de 6900 membres et quelque 1500 pharmacies affiliées. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faîtière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. Elle contribue ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens.

www.pharmaSuisse.org